



Liste de vérification à l'intention des bénévoles

Cette liste de vérification s'applique à tous les bénévoles externes (personnes qui ne font pas partie du Personnel des fonds non publics/Services de bien-être et moral des Forces canadiennes [SBMFC]).

1. Lire **les Pratiques nationales de** bénévolat et s'y conformer.
2. Remplir tous les formulaires et respecter  normes qu'ils contiennent.
3. Lire les renseignements fournis dans le Manuel à  intention des bénévoles et s'y conformer.
4. Participer à la formation liée à l'occasion de bénévolat visée.
5. Prendre part à la formation relative au survol  activités nationales des SBMFC.
6. Se conformer aux rôles et responsabilités  associés à l'occasion de bénévolat.
7. Établir des liens avec un « ami » (un employé des SBMFC **qui agit également en tant que bénévole pour la même occasion de bénévolat, le cas échéant) de manière à vivre une expérience complète auprès des SBMFC et à acquérir des connaissances supplémentaires de première main.**
8. Signaler tout incident et/ou blessure au gestionnaire de l'occasion de bénévolat/surveillant des affectations dès que possible.
9. BIEN S'AMUSER!

bénévolat@sbmfc.com